

BULLETIN

DU

Syndicat Central des Agriculteurs

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

Le prochain Bulletin
paraîtra le 8 Octobre

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine
de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 1.95
COMPTE CHEQUES POSTAUX
NANTES 6.016

Echos

TOURTEAUX : La Commission des Douanes vient d'accorder la libre sortie des frontières pour nos tourteaux et scories, en compensation des libertés qui vont être accordées à l'agriculture !!!

RAISINS FRAIS : L'exportation des raisins frais est autorisée depuis le 6 septembre en raison de l'entente entre les gouvernements français et allemands.

LA CULTURE DU BLE, en France, est en décroissance, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par les quelques chiffres suivants de surfaces enssemencées :

1913.....	6.543.550	hectares
1923.....	5.410.040	—
1926.....	5.123.810	—

NOTRE PRODUCTION LAINIÈRE atteint 63.800 tonnes, alors que notre industrie nationale en absorbe 300.000 tonnes environ ! L'année 1926 a été, d'une façon générale, défavorable pour la production de la laine. L'Afrique française du Nord a produit à elle seule 36.000 tonnes, le Maroc 17.000 tonnes et la Syrie 5.400 tonnes. En France, nos troupeaux de moutons sont abandonnés faute de bergers !

EN ITALIE, on étudie un nouveau procédé pour extraire le sucre des betteraves. On les coupe en tranches et on les dessèche. Les transports sont infiniment moins coûteux et les sucreries peuvent travailler toute l'année.

L'ESPAGNE achète toujours nos étalons bretons ! 298 chevaux ont été vendus aux haras espagnols depuis 1924, dont 39 en juillet dernier.

EN BELGIQUE, les vins français sont soumis à un régime défavorable. Différentes taxes, une fabrication de vins indigènes et des facilités accordées aux vins luxembourgeois, vont causer un grave préjudice à l'économie de nos bons vins de France.

AU DANEMARK, pays de culture et d'élevage très avancé, 98 % des agriculteurs font partie de Syndicats ou d'Associations agricoles.

En France, nous groupons à peine 40 % des cultivateurs !

A CHARTRES, la foire aux semences est ouverte jusqu'au 1^{er} octobre. Il est desservi aux acheteurs un certificat de pureté établi par l'Office Agricole.

LE CONCOURS DE SAINT-LO (Manche), le plus intéressant et le plus important pour les amateurs de bons reproducteurs normands, aura lieu du 29 septembre au 2 octobre. Il réunira plus de 500 taureaux et génisses et 400 juments poulinières.

FAMEUSE LAITIÈRE : Une vache pie-bièvre, primée à Soigny (Marne), a donné en 300 jours 8.625 kilos de lait, avec 367 kilos de beurre ! Cette vache est à son 5^e vêlage. Elle a donné naissance à quatre taureaux primés.

POUR 80.000 FRANCS, un riche fermier de l'Illinois (Etats-Unis) s'est offert deux superbes étalons percheros, au dernier concours central des reproducteurs.

CULTURE MECANIQUE : La Semaine Internationale, organisée par le Ministère de l'Agriculture, aura lieu du 1^{er} au 6 octobre, sur le domaine de la Garene, près d'Aubergenville (S.-et-O.). Cette intéressante démonstration comprendra des tracteurs agricoles munis de gazogènes ; des appareils spéciaux pour la vigne et la culture maraîchère ; appareils de labourage électrique, d'abattage mécanique des bois, de drainage mécanique, etc...

INNOVATION MEUNIÈRE : Au Congrès des grains de Nancy, gros minotiers et constructeurs ont étudié l'utilisation pratique du froid artificiel en minoterie. Ils ont mis en évidence le durcissement des blés par abaissement de température, et inversement leur ramollissement par une température plus élevée. Ils ont fait ressortir l'influence néfaste de la céréaline sur les farines.

L'EXODE RURAL

SES CAUSES - SON ARRÊT

Que d'articles n'a-t-on pas écrit sur ce sujet d'actualité brûlante ! Que de problèmes ardues et délicats ont-ils été posés, sans complète solution !

Des hommes les plus qualifiés, comme le Marquis de Vogüé, M. Ambroise Rendu, etc..., des personnalités officielles ont cherché à y découvrir les causes, à y trouver des remèdes pour arrêter le mal. La plaie est profonde ; c'est la France qui en souffre ; voilà pourquoi il est nécessaire d'attirer l'attention publique. On n'y reviendra jamais assez.

Vous souvient-il d'avoir vu passer sur l'écran, ces fameux films américains : « La caravane vers l'Ouest » ou « La ruée vers l'or » ?... Ces films, d'un paysage sauvage et montagneux de l'Amérique Rocheuse, où défilent des Indiens chevauchant vers la terre promise, hantés par l'appât de l'or, ces films, dis-je, peuvent nous représenter — sur un tout autre plan — le défilé continu des travailleurs, qui abandonnent la campagne pour aller vers la ville, mirage de richesses !

Cette image n'est nullement exagérée pour les gens qui savent ouvrir les yeux. Les statistiques sont là pour confirmer ces dires. La surface des terres incultes en France, s'est accrue d'un quart depuis 1920, malgré l'augmentation du nombre des machines agricoles à grand travail, remplaçant partiellement la main-d'œuvre.

Des départements entiers, autrefois à population rurale très dense, se dépeuplent, comme notre Sud-Ouest, ou certaines régions du Midi et du Centre. Des villages très florissants, avant-guerre, se vident et perdent toute animation. Jusqu'aux petits artisans ruraux : charçons, charpentiers, boursiers, vanniers, etc..., qui désertent ça et là leur enclume, leur alène, ou leur échoppe ensoleillée, pour tenter leur chance vers les grandes cités.

Dans les fermes, presque plus de charretiers, de vachers, de journaliers, de servantes. Encore quelques vieux, trop attachés à leur terroir, à leurs habitudes ; trop enracinés au sol, qui ne changeront jamais. Mais les jeunes ! toute cette belle jeunesse, active, pleine de vie, combien sont-ils partis rejoindre la caravane vers l'or... ou plus exactement vers le papier monnaie, qui se dépense aujourd'hui avec tant de facilités et de désinvolture. Pauvres papillons attirés par la lumière des villes, par la journée de huit heures, les gros salaires, les cinémas, les salles de danses et les frivolités des boulevards.

Nos jeunes gens s'en vont ; nos filles de campagne aussi. On les remplace tant bien que mal par des ouvriers étrangers : Belges, Polonais, Italiens, Espagnols... quelque peu dépayés. Nous n'avons pas à critiquer cette main-d'œuvre étrangère, qui rend bien des services, puisque nous manquons de bras. Mais elle est loin d'équivaloir celle que nous avons perdue, parce qu'elle passe, s'arrête au plus offrant et repart ensuite, sans s'attacher ni à nos familles, ni à notre patrie.

Plus que jamais, nous sentons cruellement le deuil, le vide causé par un million de cultivateurs, à l'âme virile, morts pour nous au Champ d'honneur !

Si les jeunes partent, poussés par leur amour d'aventures, combien est-il plus pénible de constater l'abandon du sol, par des hommes faits, des cultivateurs de raison, courageux et travailleurs.

Hélas ! les intempéries s'abattent souvent sur les récoltes en terre. Les fourrages sont gâtés ; les blés sont couchés et rendent peu en proportion du mal que l'on s'est donné et des engrais enfouis. Les pommes de terre pourrissent vite. Les vignes, envahies par les parasites, ne donnent pas de grappes, malgré les multiples traitements. Le bétail se vend mal et sans grand rapport... Et pourtant, les impôts sont plus élevés et il faut s'en acquitter sans retard. Les instruments aratoires, les semences, les tourteaux pour le bétail, l'entretien du ménage, l'éducation des enfants : tout cela coûte cher.

Le malheur poursuit souvent certains individus, certaines familles. Qu'une maladie survienne, une épidémie ; que les dépenses deviennent par trop onéreuses et les rendements médiocres : cela suffit pour jeter le découragement, à tout jamais, sur de

braves gens, qui se tourneront vers l'industrie pour rechercher des gains plus sûrs.

L'exode rural n'a souvent pas d'autre cause.

Comment l'enrayer ? Le danger est national ; il importe d'y mettre fin.

En premier lieu, le mal est moral. Il résulte de la guerre, où les hommes ont contracté durant leurs pérégrinations, certaines habitudes, certains goûts, qu'ils ont conservé à leur démobilitation. Il est encore moral chez les jeunes, qui ont un désir plus grand de se donner moins de peine et de gagner davantage ; non pour économiser, mais pour donner libre cours à leurs fantaisies. Moral encore, parce qu'on ne veut plus, ou presque, avoir d'enfants et que les berceaux se vident. A noter que ces désirs de plénitudes sont plus accentués chez les jeunes citadins ; ce qui n'exclut cependant le fait précité.

En second lieu, la faute est gouvernementale. Nos institutions républicaines ont poussé, à tort, vers une trop grande centralisation, qui attire fatalement toute la vie vers les centres. De là, le défaut d'équilibre économique ; l'extension prise par l'industrie qui aspire la main-d'œuvre en abondance, aux dépens des campagnes. Les usines ont pris, depuis la guerre, un développement considérable et il est anormal dans un pays essentiellement agricole, comme la France, et à faible natalité, de ne pas observer ces lois naturelles.

De même, ce régime successoral, qui détruit le patrimoine familial et incite chaque génération, à la désertion des campagnes.

M. Mussolini, le célèbre rénovateur italien, effrayé par l'émigration rurale en son pays, vient de prendre d'énergiques mesures, pour empêcher l'industrie de se développer au préjudice de l'agriculture. Les agrandissements de fabriques existantes sont interdits et on ne peut embaucher plus de cent ouvriers, sans une autorisation toute spéciale.

Les impôts sur les bénéfices agricoles — toujours en Italie — ont été réduits de 75 millions environ, ainsi que les impôts fonciers et la suppression de certaines taxes pesant sur l'agriculture.

Que notre gouvernement médite longuement cette sage façon de procéder ! C'est en aidant le cultivateur à trouver une juste rémunération de ses peines, qu'on l'encouragera à rester à la terre.

Depuis une cinquantaine d'années, il s'est créé un peu partout des Syndicats Agricoles départementaux et régionaux, des Caisses de Crédit, des Mutuelles diverses. Les Conseillers généraux se sont occupés d'électrifier un peu partout les campagnes. Des Sociétés de courses, d'élevage pour l'amélioration du bétail se sont fondées ; autant d'œuvres et d'initiatives privées, qui ont eu une répercussion morale et financière, heureuse, sur le monde agricole.

Mais le Gouvernement, de son côté, qu'a-t-il fait pour protéger notre agriculture ; lui conférer les mêmes droits qu'à l'industrie ; lui accorder la libre exportation de ses produits, relever les droits de douane pour les marchandises concurrentes étrangères ?

Que fait-il pour décentraliser le pays, rétablir l'équilibre de notre balance économique ?

Nous effleurons du doigt tout un programme ardu et craignons fort que les pouvoirs compétents n'agissent que faiblement dans ce sens, trop portés à plaire à une certaine catégorie, bruyante, d'électeurs. Les élections... mais nous entrons ici sur le domaine politique, qui n'est pas le nôtre en ce journal et laissons chacun libre de juger !

Quant à nous, simples particuliers, agriculteurs groupés en Syndicats, que tentons-nous pour arrêter, ou tout au moins ralentir, cet exode rural ?

Nous pouvons, chacun dans notre sphère, avoir une influence personnelle sur les jeunes qui nous entourent, en montrant l'exemple.

Nous pouvons, par une éducation morale et professionnelle, faire aimer davantage

ENFIN !

RELEVEMENT DU DROIT DE DOUANE SUR LE BLÉ LE SEIGLE ET DÉRIVÉS

Le Gouvernement a relevé de 18,20 à 25 francs le droit de douane sur le blé. Voici le décret publié au Journal Officiel du 3 septembre.

ARTICLE PREMIER. — Le tableau A annexé à la loi du 11 janvier 1892 et aux lois des 27 février 1894 et 29 mars 1910, est modifié comme suit :

N° du tarif : 68. Froment, épeautre, méteil en grains, 25 francs les 100 kilos. Grains concassés et boulangés contenant plus de 10 p. 100 de farine, 45 francs.

Il est d'un haut intérêt que notre pays assure par ses propres moyens son alimentation en pain. L'intensification de notre production en blé et en seigle doit rester au premier plan de nos préoccupations.

En 1914, le droit compensateur était fixé à 7 francs par 100 kilos de blé. Depuis la guerre, il a été porté successivement à 14 francs, puis à 18 francs par quintal. L'application d'un droit de 25 fr. paraît aujourd'hui justifiée.

L'adoption d'une telle mesure, avant les semences d'automne, serait de nature à favoriser les emblavures et à maintenir, dans les transactions normales, une plus grande stabilité désirée par les producteurs, les industriels et les consommateurs.

la terre, en la rendant connaître sous un jour meilleur, plus profitable. Une profession qui rapporte, qui nourrit bien son homme, sera toujours recherchée, même si elle doit être pénible ; car, n'ayons nulle vanité, si le Français aime l'indépendance, il est courageux et endurant !

Pour faire mieux aimer le sol, pour contribuer à le faire rendre davantage et sauvegarder les intérêts agricoles sur toute la ligne (rendements cultureaux ; défense parasitaire ; achats et ventes des produits ; lois fiscales ; améliorations foncières et sociales...) les SYNDICATS AGRICOLES sont tout désignés ! Leur influence bienfaitrice aujourd'hui est incontestable.

D'autres vont plus loin dans la voie de la Mutualité, en créant des Mutuelles accidents et incendies ; des Caisses Rurales qui prêtent à un taux intéressant et aident les jeunes à se monter en ferme.

Des Caisses d'Allocations familiales se fondent également, pour le maintien à la terre des familles ouvrières nombreuses. L'idée, en elle, est excellente et nous ne saurions trop féliciter les zélés propagateurs ; mais elles ne peuvent rendre les émigrants services, qu'elles rendent dans l'industrie, comme Caisses Ouvrières, ou Caisses de Compensations, parce que le terrain d'action et les conditions économiques sont fort différents. Ces caisses ne peuvent matériellement fonctionner dans certaines régions (en Loire-Inférieure par exemple) où les ouvriers ruraux sont toujours citadins et où les journaliers, chargés de famille, se déplacent avec les saisons...

Avouons franchement, que ce n'est pas en donnant 8 francs, 20 ou même 50 francs par enfant en bas âge, et par an, que l'on maintiendra à la terre ceux qui n'ont aucun attachement pour elle ! Pas davantage, en organisant des bals et des cinémas dans nos villages ; ou en ouvrant des enquêtes paperassières auprès des instituteurs publics, comme le font, bien inutilement, les administrateurs de « L'Union des Intérêts Economiques ».

Nous aurons occasion de revenir sur ces sujets que nous effleurons aujourd'hui. Le principal est d'agir rapidement, dans notre milieu, par les moyens de défense et d'améliorations rurales que nous possédons : c'est-à-dire nos Syndicats Agricoles et leurs œuvres annexes, qui agissent auprès de nos dirigeants.

Là est la seule porte de salut et même celle du retour des repentis.

M. le sénateur de Rougé nous disait, fort judicieusement, le 2 septembre, au Concours de Clisson : « Il ne faut plus parler de retour à la terre ; ce retour ne se fera plus. Mais travaillons au maintien de ceux qui y sont encore ! »

C'est vrai... mais nous nous permettrons d'être moins pessimiste que lui, en croyant, quand même, au retour des brebis égarées, quand nous leur offrirons une bergerie meilleure !

R. FAIVRE.

Cueillette et Conservation des Fruits

Il ne faut pas perdre de vue que les fruits sont des produits vivants et que, comme tels, ils doivent être entourés de beaucoup de soins pour leur éviter toute meurtrissure au cours de la cueillette et des manipulations diverses.

Tout fruit tombé, talé, meurtri, pourrira infailliblement, et si ces fruits ont été rentrés au fruitier, la pourriture — à moins d'une surveillance vigilante — s'étendra aux voisins.

Si certains fruits doivent être gaulés pour en effectuer la récolte, tels que noix, amandes, pommes et poires à cidre, il est indispensable, en vue d'une bonne conservation, de récolter tous les autres à la main.

On peut classer ces fruits en deux catégories :

1° Ceux que l'on récolte mûrs ou presque mûrs, tels que fraises, framboises, cassis, groseilles, abricots, pêches, figues.

Ils sont généralement récoltés mûrs lorsqu'ils doivent immédiatement paraître sur la table familiale ; pourtant, ces fruits gâneraient en saveur s'ils avaient fait un séjour de quelques heures à deux ou trois jours au fruitier ou à la cave.

Dégustez des pêches aussitôt après leur cueillette et la même variété après un ou deux jours passés à la cave ou au fruitier... et faites la différence !

Nous verrons plus tard que les fruits destinés à être expédiés doivent être cueillis presque encore verts et que nos amis Anglais se méfient des fruits qu'ils reçoivent mûrs et ne les acceptent que presque verts, lorsqu'ils commencent à se colorer.

Actuellement, le département du Tarn et certaines régions de l'Aveyron expédient en Angleterre des prunes Royales, encore vertes, à 225-250 francs les 100 kilos.

2° Les fruits qui doivent mûrir au fruitier : les pommes et les poires.

On nous fera remarquer qu'un certain nombre de pommes et de poires d'été mûrissent très rapidement, trop rapidement même, puisqu'elles bleussent sur pied, et que le séjour au fruitier ne s'impose pas. Ces fruits, pour acquérir toute leur finesse et ne bleuir que le plus tard possible, doivent être récoltés cinq à six jours avant leur complète maturité et mis au fruitier ; c'est ce que les professionnels appellent « entrecueillir ».

Essayez d'entrecueillir des poires : Doyenné de Juillet, Epargne, William's, etc., vous constaterez que leur bouquet s'est développé et que leur durée de conservation s'est allongée.

Les fruits doivent être cueillis le matin, lorsque la rosée de la nuit aura disparu ; interrompre la cueillette pendant les heures chaudes et reprendre le soir. Saisir les fruits à pleine main, sans serrer, et par une légère torsion, les détacher.

Les déposer délicatement dans des caissettes, plateaux, paniers plats, garnis de foin, copeaux de papier, ouate, et sur un seul rang ; déposer ces plateaux sous un hangar aéré pendant un jour, pour que les fruits se ressuient, avant de les entreposer au fruitier.

(Suite en deuxième page.)

Au coin du feu...

LA GELÉE DE POMMES

Elle peut servir de type pour les autres gelées de fruits.

Si habile que soit une maîtresse de maison dans la confection des gelées et confitures, la théorie n'est pas à négliger ; elle donne la raison des choses, les élève par là même au-dessus de la routine ou de la nonchalance. Quelques définitions et notions générales ont donc leur utilité.

La gelée de fruits est du jus de fruit cuit dans du sucre et qui, en refroidissant, prend une consistance plus ou moins ferme.

Le degré que doit atteindre le sucre est le petit bouilli, soit 43 degrés.

On prend des pommes reinettes ; on les pèle, et on réserve une partie des pelures ; on enlève les parties dures du centre et on réserve aussi un certain nombre de pépins. Au fur et à mesure qu'on coupe les pommes en quartiers puis en tranches, on les jette dans de l'eau froide pour éviter qu'elles noircissent.

Dans un nouet de mousseline que vous passez à l'eau bouillante, vous enfermez des pelures et des pépins, vous assurez ainsi beaucoup de pectine qui y est contenu.

Vous mettez dans la bassine, les pommes, le nouet et de l'eau froide de manière à couvrir le fruit. Faites cuire à feu doux, couvrez la bassine et laissez cuire sans remuer.

Quand les pommes sont fondantes, vous renversez sur le tamis et vous recueillez le jus dans un récipient dont vous aurez fait la tare. Les pommes étant bien égouttées, pesez le jus, remettez sur le feu avec poids égal de sucre, livre pour livre.

Ajoutez, au goût, vanille ou jus de citron ou jus d'orange. Ou mettez, au fond de chaque pot de gelée, un zeste de citron.

Menez la cuisson à feu très vif. Amenez-la au petit bouilli, ou à la nappe seulement. La nappe représente 32° de l'arcomètre Beaumé. Soit 11 degrés de moins que le petit bouilli.

Régions-nous sur un quart d'heure ou vingt minutes de cuisson par livre de jus de fruits.

Petit conseil pratique bien connu des maîtresses de maison soigneuses : il est prudent, pour éviter la casse des verres à confitures, gelées, marmelades, etc., de les échauffer avant d'y verser ces bonnes choses destinées à notre dessert durant l'hiver et à nous gâter les enfants.

Si vous voulez de la gelée de pommes colorée, ce qui est très agréable à l'œil, mettez-y un peu de cochenille ; vous obtiendrez un rouge discret.

La gelée de pommes n'est pas seulement bonne au goût, elle est aussi stomachique. Mesdames, toutes à vos bassines !

RAVIGOTE.

Faites-nous connaître à vos Amis...

Vous ferez de nouveaux Syndiqués

Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts, plus vous y trouverez d'avantages !

A CLISSON

CONCOURS ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

La Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure a tenu, le 2 septembre, à Clisson, son concours annuel d'animaux reproducteurs, ouvert à tous les éleveurs du département.

Au banquet, présidé par M. le Marquis de Sesmaisons, président de la Société d'Agriculture, et par M. Péguin, président du Comité agricole de Clisson, assistaient de nombreuses personnalités agricoles : Vicomte de Rougé, sénateur, président de la Société des Eleveurs de la race Maine-Anjou ; Marquis de la Ferronnays et Marquis de Juigné, députés ; MM. Gautret, maire de Clisson ; Louis Lefevre, président de l'Office Agricole ; Mabilais, J. de Camiran, Dan-

guy, directeur des Services Agricoles ; Michélat, directeur des Services Vétérinaires ; de la Gournerie, Delhommeau, E. de Grandmaison, Branger-Perraud, H. et J. du Gasle, Doré-Graslin, Ed. Gouin, Ménard, Mosnay, Cormier, ingénieur agronome ; R. Lefevre, ingénieur agronome ; Merlant, professeur d'agriculture, etc...

Les opérations des jurys ont immédiatement suivi le banquet. Les bovins des trois races élevées dans le département : Maine-Anjou, Normande et Nantaise étaient représentés par de beaux animaux de race pure dont le classement n'a pas dû être effectué sans difficultés pour les jurés ; ceux-ci doivent être spécialement félicités

pour la compétence et le dévouement qu'ils ont apportés à leur tâche.

Nous publions ci-dessous le palmarès.

PREMIERE CLASSE. — ESPECE BOVINE

1^{re} Catégorie. — RACE MAINE-ANJOU

1^{re} Section. — Taureaux de 10 mois au moins sans dents de remplacement: 1^{er} prix, 150 fr., M. Sauter, la Guimochère, Chapelle-Heulin; 2^e, 100 fr., M. Jules Guichet, le Pin, Clisson; 3^e, 75 fr., M. Poiron, Saint-Hilaire de Clisson; 4^e, 60 fr., M. Baron Jean, à l'Anerie, Gâtigné.

2^e Section. — Taureaux n'ayant pas plus de deux dents de remplacement: 1^{er} prix, 200 fr., M. Tournoux, à Machecoul.

3^e Section. — Taureaux ayant plus de deux dents de remplacement: 1^{er} prix, 200 fr., M. Sauter, précité; 2^e, 150 fr., M. Le Gouais, Saint-Sulpice des Landes; 3^e, 100 fr., M. Brosset, Sarnardières, Gorges; 4^e, 75 fr., M. Rousseau, Sauvonniers, Vallet; 5^e, 40 fr., M. Baron Isidore, Gâtigné.

4^e Section. — Femelles de 10 mois au moins sans dents de remplacement: 1^{er} prix, non décerné; 2^e, 100 fr., M. Tournoux, précité; 3^e, 75 fr., M. Chataigner, à Machecoul; 4^e, 60 fr., M. Guichet Jules, précité; 5^e, 50 fr., M. Le Gouais, précité.

5^e Section. — Femelles n'ayant pas plus de deux dents de remplacement: 1^{er} prix, 150 fr., M. Sauter, précité; 2^e, 100 fr., M. Le Gouais, précité; 3^e, 75 fr., M. Guichet Jules, précité; 4^e, 60 fr., M. Rousseau Jean, précité; 5^e, 40 fr., M. Gautier, à Bel-Air, Gâtigné; P. S., 40 fr., M. Richard, Grande Métairie, Gorges.

6^e Section. — Femelles n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement: 1^{er} prix, 150 fr., M. Sauter, précité; 2^e, 100 fr., M. Baron Auguste, la Morinière, Boussay; 3^e, 75 fr., M. Bretau-Auguste, Gâtigné.

7^e Section. — Vaches pleines ou à lait ayant plus de quatre dents de remplacement: 1^{er} prix, 150 fr., M. Sauter, précité; 2^e, 100 fr., M. Le Gouais, précité; 3^e, 75 fr., M. Brosset, à Sarnardières, Gorges; 4^e, 60 fr., M. Guichet Jules, précité; 5^e, 40 fr., M. Le Gouais, précité.

2^e Catégorie. — RACES PARTHENAISE, NANTAISE, VENDEENNE

1^{re} Section. — Taureaux de 10 mois au moins sans dents de remplacement: 1^{er} prix, 150 fr., M. Thomas Pierre, la Jeune Bretonnière, Port-Saint-Père.

2^e Section. — Taureaux n'ayant pas plus de 2 dents de remplacement: 1^{er} prix, 200 fr., M. Thomas Pierre, précité.

3^e Section. — Taureaux ayant plus de deux dents de remplacement: 1^{er} prix, 200 fr., M. Morisson Jean, Port-Saint-Père.

4^e Section. — Femelles de 10 mois au moins sans dents de remplacement: 1^{er} prix, 150 fr., M. Thomas P., précité; 2^e, 100 fr., M. Morisson, précité.

5^e Section. — Femelles n'ayant pas plus de deux dents de remplacement: 1^{er} prix, 150 fr., M. Morisson, précité; 2^e, 100 fr., M. Thomas, précité.

6^e Section. — Femelles n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement: 1^{er} prix, 150 fr., M. Thomas Pierre, précité.

7^e Section. — Vaches pleines ou à lait, ayant plus de 4 dents de remplacement: 1^{er} prix, 150 fr., M. Thomas Pierre, précité; 2^e, 100 fr., M. Lesteau, Port-Saint-Père.

3^e Catégorie. — RACE NORMANDE

1^{re} Section. — Taureaux de 10 mois au moins sans dents de remplacement: 1^{er} prix, 150 fr., M. Joyau Ernest, à Saint-Père-en-Retz; 2^e, 100 fr., M. Moyon J., à Gorges; 3^e, 75 fr., M. Boiziau Pierre, à Gorges; 4^e, 50 fr., M. Dosset, à Rouans; P. S., 40 fr., M. Ecomard-Robard, aux Moutiers; P. S., 40 fr., M. Delhoumeau, La Haie-Fouassière.

2^e Section. — Taureaux n'ayant pas plus de deux dents de remplacement: 1^{er} prix, 200 fr., M. Ander, à Chéméré; 2^e, 150 fr., M. Joyau, précité; 3^e, 100 fr., M. Leduc Georges, Saint-Père-en-Retz; 4^e, 75 fr., M. Lemut, l'Ardrère, Remouillé.

3^e Section. — Taureaux ayant plus de deux dents de remplacement: 1^{er} prix, 200 fr., M. Turpin-Hervé, à Rouans; 2^e, 150 fr., M. Ecomard-Robard, précité; 3^e, 100 fr., M. Riolland, à Donges; P. S., 40 fr., M. Vioud, à Chéméré; P. S., 40 fr., M. Dosset, précité.

4^e Section. — Femelles de 10 mois au moins sans dents de remplacement: 1^{er} prix, 150 fr., M. Joyau Ernest, précité; 2^e, 100 fr., M. Dosset, précité; 3^e, 75 fr., M. Turpin-Hervé, précité; 4^e, 50 fr., M. Moyon, à Donges, précité; P. S., 40 fr., M. Ander, précité; P. S., 40 fr., M. Delhoumeau, précité.

5^e Section. — Femelles n'ayant pas plus de deux dents de remplacement: 1^{er} prix, 150 fr., M. Leduc, précité; 2^e, 100 fr., M. Joyau et Loquin, Saint-Père-en-Retz; 3^e, 75 fr., M. Turpin-Hervé; 4^e, 50 fr., M. Dosset, précité; P. S., 40 fr., M. Moyon, précité; P. S., 40 fr., M. Bichon, Chéméré.

6^e Section. — Femelles n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement: 1^{er} prix, 150 fr., M. Leduc, précité; 2^e, 100 fr., M. Aurfay, Saint-Etienne-de-Montluc; 3^e, 75 fr., M. Joyau, précité; 4^e, 50 fr., M. Lemut, précité; P. S., 40 fr., M. Dosset, précité; P. S., 40 fr., M. Turpin-Hervé, précité; P. S., 40 fr., M. Bichon, précité; P. S., 40 fr., M. Moyon, précité.

7^e Section. — Vaches pleines ou à lait ayant plus de 4 dents de remplacement: 1^{er} prix, 150 fr., M. Moyon, précité; 2^e, 100 fr., M. Leduc, précité; 3^e, 75 fr., M. Dosset, précité; 4^e, 50 fr., M. Turpin-Hervé, précité; 5^e, 40 fr., M. Joyau Ernest, précité; P. S., 40 fr., M. Delhoumeau, précité.

PRIX D'ENSEMBLE

RACE MAINE-ANJOU

1^{er} prix, 200 fr., M. Pouponneau, la Chapelle-Heulin; 2^e, 150 fr., M. Guichet, Clisson; 3^e, 100 fr., M. Tournoux, Machecoul; 4^e, 75 fr., M. Le Gouais, Saint-Sulpice-des-Landes.

RACE PARTHENAISE-NANTAISE

1^{er} prix, 100 fr., M. Thomas Pierre, Port-Saint-Père.

RACE NORMANDE

1^{er} prix, 200 fr., M. Moyon, Donges, précité; 2^e, 175 fr., M. Joyau, Saint-Père-en-Retz; 3^e, 150 fr., M. Leduc, Saint-Père-en-Retz; 4^e, 125 fr., M. Dosset, à Rouans; 5^e, 100 fr., M. Turpin-Hervé, Rouans; 6^e, 75 fr., M. Delhoumeau, La Haie-Fouassière.

PRIX DE CHAMPIONNAT

RACE MAINE-ANJOU

Mâles. — 150 fr., M. Sauter, La Chapelle-Heulin

RACE NORMANDE

Mâles. — 150 fr., M. Turpin-Hervé, à Rouans.

RACE MAINE-ANJOU

Femelles. — 100 fr., M. Sauter, précité.

RACE NORMANDE

Femelles. — 100 fr., M. Moyon, précité.

DEUXIEME CLASSE. — ESPECE PORCINE

RACES ETRANGERES

Verrats. — 1^{er} prix, 70 fr., M. Curet, Château-Thébaud.

Truies. — 1^{er} prix, 50 fr., M. Curet, Château-Thébaud.

TROISIEME CLASSE. — ESPECE OVINE

Béliers. — 1^{er} prix, 40 fr., M. Brosset, la Sarnardière, Gorges.

Brebis de 1 an à 2 ans. — 1^{er} prix, 40 fr., M. Brosset, la Sarnardière, Gorges.

Brebis de 2 à 3 ans. — 1^{er} prix, 40 fr., M. Brosset, la Sarnardière, Gorges.

ANIMAUX DE BASSE-COUR

1^{er} prix, médaille d'argent, M. Coiffard, à Clisson; 2^e, médaille de bronze, M. Grimand, St-Philbert-de-Grand-Lieu; 3^e, médaille de bronze, M. Gaud, Gorges; 4^e, médaille de bronze, M. Mercier, à Gorges.

PRODUITS AGRICOLES

1^{er} prix, médaille d'argent et félicitations du Jury, M. Joalland, 18, rue Franklin, Nantes; 2^e prix, 20 fr., M. Douillard, à Clisson.

RUCHERS

1^{er} prix, 30 fr., M. Vincet, à Clisson.

OFFICE AGRICOLE DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Concours culturels 1927

LISTE DES RECOMPENSES

I. — Exploitations de vingt hectares et au-dessus

1^{er} prix, 800 fr., médaille de vermeil du Ministère de l'Agriculture, M. Pouponneau René, la Guimochère, La Chapelle-Heulin; 2^e, 700 fr., médaille d'argent du Ministère de l'Agriculture, M. Chevalier Pierre, la Brellière, la Boissière-du-Doré; 3^e, 600 fr., médaille de bronze du Ministère de l'Agriculture, M. Rousseau Jean, les Sauvonniers, Vallet; 4^e, 500 fr., médaille de bronze du Ministère de l'Agriculture, M. Brosset A., la Sarnardière, Gorges; 5^e, 400 fr., médaille de bronze du Ministère de l'Agriculture, M. Guichet Jules, le Pin, Clisson; 6^e, 300 fr., médaille de bronze du Ministère de l'Agriculture, M. Saunier Joseph, le Rusconard, Vieilleveigne; 7^e, 100 fr., M. Chauviré Jean, le Rogon, Vallet.

II. — Exploitations de moins de vingt hectares

1^{er} prix, 600 fr., médaille de vermeil de la Société des Agriculteurs de France, M. Blamleil Baptiste, la Hersandière, Vallet; 2^e, 500 fr., médaille d'argent de la Société des Agriculteurs de France, M. Chaillou Louis, la Pouplinière, Boussay; 3^e, 400 fr., médaille de bronze de la Société des Agriculteurs de France, M. Garcia Jean-Baptiste, la Torcherie, le Landreau; 4^e, 300 fr., médaille de bronze de la Société des Agriculteurs de France, M. Auguste Potier, la Guilletière, Agrefeuille; 5^e, 200 fr., médaille de bronze de la Société des Agriculteurs de France, M. Péneau Jean, la Basse-Rivière, Château-Thébaud.

III. — Vignobles

1^{er} prix, 400 fr., médaille de bronze (G. M.) de la Société des Agriculteurs de France, M. Alliet, les Renardières, St-Aignan de Grandlieu; 2^e, 250 fr., médaille de bronze de la Société Nationale d'Encouragement à l'Agriculture, M. Bretonnière-Brevet, la Haie-Fouassière; 3^e, 150 fr., médaille de bronze de la Société Nationale d'Encouragement à l'Agriculture, M. Vioud Joseph, les Corbeillères, Vallet.

IV. — Spécialités

Blé et pomme de terre. — 50 fr., M. Orieux, à Saint-Aignan de Grandlieu; 50 fr., M. Joseph Monnier, les Landes, Château-Thébaud.

Elevage de basse-cour. — Médaille d'argent du Ministère de l'Agriculture, M. Chastand, à la Placelière; 100 fr., M. Gobin, moniteur de viticulture, à la Placelière.

Utilisez nos Petites Annonces

OFFRES et DEMANDES

12.000 personnes les lisent avec intérêt !

Cueillette et Conservation des Fruits

(Suite)

Pour que la conservation des fruits se fasse dans de bonnes conditions, il faut prévenir le développement des germes nuisibles qui, en l'espèce, sont les pourritures.

Pour cela, nettoyer à fond le local où l'on a l'habitude de les resserrer, enlever la paille, brosser les étagères, aérer abondamment et enfin pulvériser le tout avec la solution suivante: eau, 100 litres; sulfate de cuivre, 1 kilo. Il est aussi recommandé de brûler quelques mèches soufrées.

Les fruits ne se conservent bien que si on diminue leur respiration, leur évaporation. L'on y arrive aisément en les plaçant dans un local frais, peu aéré et presque obscur, ou tout au moins à la lumière diffuse.

Il faut aussi qu'ils soient à l'abri de la gelée qui, en désorganisant les tissus, entraînerait la pourriture; qu'ils soient dans un local où la température reste autant que possible constante entre 4 et 6 degrés. Si la température du fruitier était trop élevée, il se produirait des fermentations dans les liquides du fruit avec comme conséquence la pourriture. Si le local est trop aéré, la maturation sera accélérée.

Il arrive quelquefois que l'air du fruitier est trop sec; dans ce cas l'on peut ouvrir quelques instants pour permettre l'entrée de l'air extérieur ou placer de l'eau dans des récipients.

Inversement, si l'atmosphère du fruitier est trop humide, il y a à craindre la pourriture; aérer alors par temps sec ou absorber l'humidité du local en plaçant dans un vase plat un peu de chaux vive, ou encore dans un entonnoir placé sur une bouteille, mettre 1 ou 2 kilos de chlorure de calcium. Chaux ou chlorure absorberont l'humidité.

Nous avons dit plus haut que les fruits étaient des parties vivantes de végétaux; comme tous les végétaux, ils respirent en absorbant de l'oxygène et en rejetant de l'acide carbonique, ce qui explique pourquoi ce gaz domine dans l'atmosphère des fruitiers et qu'il pourrait être dangereux de pénétrer sans précaution dans un local où est entreposé un grand nombre de fruits.

Toutefois, ce gaz est nécessaire à la conservation des fruits; il empêche les fermentations et retarde la maturation. Dans quelques centres, on conserve en très bon état les produits de nos arbres en les plaçant sur le marc des cuves où a fermenté la vendange.

Dans une petite exploitation, on conserve les fruits dans un placard, une cave, un cellier, une chambre. Choisir ce local à l'exposition du Nord, calfeutrer portes et fenêtres pour empêcher l'entrée du froid.

Si l'exploitation est importante, construire un fruitier fait de doubles murs avec matelas d'air, muni de doubles fenêtres avec volets pleins, de portes à tambour pour éviter l'entrée du froid et de l'air extérieur qui serait ou trop sec ou trop humide, ou qui viendrait diminuer la quantité d'acide carbonique dont est chargé l'air du local.

Quel que soit le local, les visites doivent être hebdomadaires et avoir pour objet l'élévation des fruits mûrs et de ceux avariés.

Le fruitier sera garni d'étagères recouvertes de menu paille, de foin, de copeaux de papier sur lesquels reposeront les fruits placés sur un seul rang.

Conservation des raisins. — L'ancien mode de conservation des raisins, qui consistait à les pendre à un cerceau, à des fils de fer, ou bien à les étaler sur de la paille placée sur des étagères, est encore employé dans quelques exploitations. C'est le mode dit « rafle sèche » qui donne des fruits ridés et en partie secs.

Dans les centres d'exportation, on conserve les raisins par le procédé à « rafle verte ». Pour cela on suspend des fioles pleines d'eau à des fils de fer, des étagères, un peu de charbon de bois est placé dans les fioles pour empêcher l'eau de se corrompre; les raisins sont coupés avec un morceau de sarment que l'on fait pénétrer dans la fiole.

Par ce procédé les raisins gardent leur fraîcheur pendant longtemps et ne se rident pas.

De temps en temps, il faut remplir les fioles car l'eau s'évapore très vite.

La conservation par frigorifique est tellement parfaite que les Anglais importent sur les marchés de Londres les pêches cueillies à leur colonie du Cap.

À notre avis, il y a maintenant exagération dans la conservation des fruits. Ainsi les poires William, mûres en septembre, voient leur maturité retardée, ou plutôt leur livraison au consommateur retardée jusqu'en novembre; les Doyenné du Comice mûrissant en novembre-décembre, peuvent n'être livrés qu'en janvier, février et quelquefois mars!

Et ainsi pour beaucoup d'autres variétés. Le consommateur est complètement désorienté par des décalages d'époques de maturité, mais en revanche les vendeurs ne perdent pas leur temps, car en période de disette ils mettent sur le marché de très beaux fruits, peut-être très bons, ni très savoureux, mais qui se paient bien. C'est tout ce qu'ils demandent!

J. GULLON, pépiniériste.
(Moniteur de l'Indre.)

Machines Agricoles

Distributeurs d'Engrais

Le distributeur d'engrais est l'outil le plus indispensable dans la culture; mais c'est aussi l'instrument dont l'entretien est le plus coûteux. Nous pouvons livrer à nos adhérents un nouveau distributeur, à fond mouvant, muni de derniers perfectionnements et supprimant tous les inconvénients dénoncés par la pratique. Trois modèles différents, aux prix nets suivants (remise syndicale comprise):

MODELE A: à limonière, avec débrayage automatique du fond mouvant; commande du fond par bielles.

Largueur d'épandage: 1^{re} 50..... 1.950 fr.
— 1^{re} 75..... 2.000 —
— 2^e..... 2.050 —

MODELE B: à limonière, avec débrayage automatique du fond mouvant:

Largueur d'épandage: 1^{re} 50..... 1.815 fr.
— 1^{re} 75..... 1.875 —
— 2^e..... 1.925 —

MODELE C: à limonière, sans débrayage automatique. Bonne construction courante:

Largueur d'épandage: 1^{re} 50..... 1.760 fr.
— 1^{re} 75..... 1.800 —
— 2^e..... 1.830 —

Pour ces trois modèles, supplément pour carters à bain d'huile des deux côtés: 90 francs.

Sur demande, modèles plus grands, à largeur d'épandage 2^{me} 50, 2^{me} 75 et 3 mètres. Ces prix s'entendent nets, pour instruments livrés complets en ordre de marche, franco gares grands réseaux Loire-Inférieure. Le port étant à payer à l'arrivée et déduit sur facture. Paiement à 30 jours, au Syndicat Central à Nantes.

Nous attirons l'attention des cultivateurs sur les derniers perfectionnements de ces distributeurs, qui, à égal prix avec d'autres maisons, sont de beaucoup supérieurs. Commander dès maintenant, même pour la saison de printemps: avantages spéciaux.

Pressoirs

PRESSOIRS A CLAIRES CIRCULAIRES, recommandés pour la vinification. Barreaux de grille à faible largeur, permettant un écoulement facile du jus. Fabrication en chêne, soignée et garantie.

N°	Dimensions intérieures des mailles	Diamètre des vis	Longueur des vis	Prix nets
0	1,80	105 mm	2 ^{me} 50	3.555 fr.
1	1,65	95	2 ^{me} 50	3.090 —
2	1,50	85	2 ^{me} 40	2.475 —
3	1,35	75	2 ^{me} 30	2.160 —
4	1,20	65	2 ^{me} 20	1.710 —
5	1,05	55	2 ^{me} 10	1.485 —

PRESSOIRS A CHARGE CARREE, recommandés pour la cidrerie. Mâles en chêne de premier choix, entièrement démontables. Jonction des madriers du fond, par vis extérieures. Très belle construction. Mêmes dimensions que ci-dessus:

N°	Prix nets
0.....	2.925 fr.
1.....	2.520 —
2.....	2.115 —
3.....	1.800 —
4.....	1.440 —
5.....	1.170 —

Ces prix s'entendent nets, pour instruments départ usine. Paiement à 30 jours au Syndicat. Modèles spéciaux de Pressoirs sur roues, à claire circulaire, ou charge carrée; ainsi que Presses continues à deux vis et à grand rendement. Nous consulter à Nantes.

Semoirs à rayons

Semoirs à grains et à rayons. Châssis en bois dur très solide et rigide. Essieu arrière en acier forgé d'une seule pièce. Trémie culbutante vidant rapidement la semence; nettoyage facile. Distribution commandée par un seul levier agissant sur une plaque mobile en cuivre, par l'intermédiaire de pignons et crémaillères à denture robuste.

COMMANDEZ sans retard vos BLÉS de SEMENCE

CULTIVATEURS !

EMPLOYEZ COMME SEMENCE DES BLÉS DE SÉLECTION GÉNÉOLOGIQUE

Vous les paierez un peu plus cher, mais ces semences pures augmenteront vos rendements dans de notables proportions!

Pour les variétés, conditions et prix, reportez-vous à notre dernier Bulletin du 3 septembre.

Passer vos commandes d'urgence!

Paiement des factures

Nous insistons très vivement auprès de nos agents et de nos adhérents pour que ceux qui ont encore des factures à régler et dont l'échéance est passée, nous en fassent parvenir le montant en versant la somme au crédit de notre compte-courant de chèques postaux n° 6015 à Nantes.

Il faut absolument que les règlements de ces factures soient opérés d'ici fin courant au plus tard.

Certains rappels, adressés par cela, sont restés sans résultats, et nous le déplorons, car les avances que le Syndicat est obligé de faire dans ce cas sont trop considérables et nuisent à son bon fonctionnement.

Nous demandons donc à tous, agents et adhérents plus d'exactitude dans leurs règlements de factures.

Ventes de coupes de bois de l'exercice 1927

Détails sur la contenance des coupes mises en vente dans les forêts soumises au régime forestier.

DEPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

A Nantes, le samedi 24 septembre, à 14 heures.

Forêt domaniale du Gavre. — 44 coupes de futaie pouvant produire au total 13.042 mètres cubes, à vendre en bloc.

6 coupes d'éclaircie, comprenant 91 hectares 22 ares et pouvant produire au total 1.758 mètres cubes, à vendre par unités et produits.

La liberté d'exportation des produits agricoles

Les prohibitions de sortie et les droits de sortie actuellement établis sur les animaux vivants (chevaux, bestiaux, volailles et pigeons, lapins), sur les produits et dérivés d'animaux, sur les matières végétales, à l'exception du blé, froment, épeautre et méteil, du seigle, des bois et des bulbes de narcisses, sont supprimés à dater de la promulgation de la présente loi. (Journal Officiel du 29 juillet.)

LA SITUATION Les Engrais

Au cours de la campagne d'automne, la plus grande part des engrais achetés, s'applique à la fumure du blé. En dépit des intempéries, qui ont gêné les travaux de la moisson, les résultats de la dernière récolte font ressortir, une fois de plus, la nécessité des engrais bien équilibrés, où les engrais phosphatés, potassiques et azotés viennent compléter les effets du fumier de ferme.

L'influence des engrais phosphatés et potassiques, a été particulièrement heureuse cette année, sur la bonne maturation des épis, sur la qualité du grain et la résistance des chaumes au piétin et à la verse.

Il est temps de songer, dès maintenant, aux commandes pour la nouvelle saison.

Nous avons enregistré, déjà, de nombreux ordres d'engrais; ce qui nous fait prévoir une assez forte campagne! Aussi, pour être servi en temps voulu, nous ne saurions trop recommander à nos adhérents de nous adresser leurs commandes sans retard.

Les fraudes d'engrais sont heureusement moins fréquentes qu'autrefois; mais il importe tout de même de vérifier souvent les dosages. Nos agents ont reçu toutes les instructions nécessaires, pour l'exécution de ces échantillonnages et nous les invitons à faire des prélèvements fréquents, dans les wagons qui leur seront adressés.

Nos syndicats auront ainsi le maximum de garanties, sur la nature et l'efficacité des engrais qu'ils nous commanderont.

SUPERPHOSPHATES. — Nous avons le plaisir d'enregistrer une nouvelle baisse sur cet engrais. Pour ne pas modifier continuellement notre tarif, paru dans le « Bulletin » du 23 juillet dernier, et pour ménager une agréable surprise à nos adhérents, nous déduisons sur facture, depuis le 1^{er} septembre, une forte remise sur les prix annoncés au « Bulletin ». Nul doute que les cultivateurs n'apprécient encore ce nouvel effort du Syndicat Central, pour les placer mieux que quiconque, tant au point de vue des prix, des dosages et des garanties exigées.

Pour les autres engrais, se reporter à notre « Bulletin » du 3 septembre. Pas de modifications de prix pour le moment. Nous insistons, en ce qui concerne les SCORIES et les ENGRAIS POTASSIQUES, sur ce que nous signalons, au sujet des prix: soit, au départ des Mines, ou Acidries de l'Est; soit en provenance de nos usines de Nantes. Les cultivateurs ne manqueront pas de peser le pour et le contre de chaque mode d'expédition. Nous les laissons libres dans leur choix, les plaçant au mieux de leurs intérêts.

Marchés aux Bestiaux

LA VILLETTE

Lundi 5 Septembre 1927

ANIMAUX	Amenés	Invendus	PRIX MOYEN du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs	2,890	120	9 20	8 »	6 30	9 40	5 52	4 56	3 15	5 83
Vaches	1,492	100	9 30	7 70	6 40	9 50	5 58	4 39	3 05	6 08
Taureaux	256	18	7 70	6 70	6 20	7 90	4 62	3 94	3 10	4 90
Veaux	2,060	48	12 70	11 40	9 10	13 70	7 62	6 61	5 »	8 22
Moutons	14,475	80	15 40	12 »	10 »	16 60	7 70	5 64	4 40	8 30
Porcs	2,288	»	12 42	10 56	7 86	12 72	8 70	7 40	5 50	8 90

Lundi 12 Septembre 1927

ANIMAUX	Amenés	Invendus	PRIX MOYEN du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs	2,928	90	9 »	8 40	6 30	9 30	5 40	4 62	3 15	5 83
Vaches	1,465	44	9 10	7 80	6 40	9 40	5 46	4 45	3 05	6 01
Taureaux	260	8	7 90	6 90	6 40	8 10	4 74	4 06	3 20	5 02
Veaux	1,940	175	12 »	10 50	8 50	13 20	7 20	6 09	4 67	7 92
Moutons	18,615	1,114	15 50	12 »	9 80	16 60	7 75	5 64	4 30	8 30
Porcs	3,044	»	12 14	10 56	7 86	12 42	8 50	7 40	5 50	8 70

PHYSIONOMIE DU DERNIER MARCHÉ

GROS BÉTAIL. — Amenés : bœufs 2,928; vaches 1,465; taureaux 260, soit un total de 4,653, contre 4,728 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 388 gros bovins contre 944.

La vente a été plus facile grâce au total modéré parvenu, mais la cheville, malgré tout prudente, n'a voulu payer qu'un sou de plus par livre et assez souvent deux sous en entredeux, notamment en taureaux. Les gros bœufs ont été bien moins demandés aujourd'hui.

BEUFS. — Les bœufs blancs, charollais, bouronnais, berrichons, bourguignons en beaux châtrons extra ne dépassant pas 800 livres de viande, se sont établis de 4.35 à 4.65, alors que la bonne marchandise allant jusqu'à 1,200 livres valait de 4.25 à 4.55 et celle plus grossière de 3.95 à 4.25.

Les gris de l'Ouest, de Charente, parthenais, choletais, manceaux anglaisés de Sarthe ou Mayennais, les nantais et maraichins ont valu en extra 4.15 à 4.40; en bonnes sortes 3.95 à 4.15, et en viande ordinaire 3.65 à 4.40.

Bons brelons, 4.05 à 4.35; ordinaires, 3.90 à 4.10.

VEAUX. — Amenés 1,940 contre 2,060 il

y a huit jours. Réserve aux abattoirs 2,730 contre 370.

Les affaires ont été calmes. La boucherie de gros ne s'est pas emballée, car on attend plusieurs wagons de veaux retardés par un dérèglement sur l'Orléans. Les prix sont restés sans grande modification avec une nuance de difficultés dans l'entredeux et le gros veau.

Angevins de Segré, Ancenis, Châteaubriant, 4.70 à 5.50; veaux de Laigle et Gacé dans l'Orne, 4.70 à 5.40; Manche, gournayeux, 4.80 à 5.30; Deux-Sèvres, 4.70 à 4.80.

Les brelons ont été traités de 4.70 à 5 fr.

MOUTONS. — Amenés 18,615, contre 14,475 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 2,730, contre 1,970.

La vente a été très calme, les arrivages étant chargés. Les très bons animaux ont pu être facilement maintenus, mais pour les 16,000 autres animaux il faut voir un recel de cinq à dix francs par tête.

Vendée, Sarthe, Mayenne laine, 5.90 à 6.75; brelons, maraichins, 6 à 6.75.

PORCS. — Amenés 3,044 contre 2,288 il y a huit jours. Réserve sur pieds aux abattoirs, 450 contre 290.

trois ou quatre précédents marchés. Il y a déjà d'importantes réserves stockées dans les magasins.

On a traité sur les bases qui suivent pour la marchandise disponible, départ :

Avoines nouvelles : grise de Beauce, Eure et Brie 99 à 100.

Grise d'hiver du Poitou, du Berry et du Centre 103 à 105.

Noires de Touraine et du Centre 100 à 102.

Jaunes et Blanches des cinq départements du Nord 101 à 102.

Blanches pures et Ligowo de Brie et Picardie 102 à 103.

Grises de Bretagne 97 à 99.

Noires de Bretagne 97 à 98.

Bigarrées et blanches 94 à 95.

ORGES ET ESCOURGEONS. — Pas de changement dans l'allure des affaires au marché libre ; la malterie recherche les belles qualités d'orges et d'escourgeons, incontestablement moins abondantes que l'année dernière. La demande n'est pas cependant fort active et elle absorbe plutôt difficilement les offres de la culture. Les qualités ordinaires, dites de mouture, et principalement destinées à la consommation animale, ne sont pas d'un placement facile, par suite de l'abondance relative des arrivées. On a pratiqué les prix suivants pour la marchandise immédiatement disponible, départ :

Orge de Beauce 118 à 120; Gâtinais 122 à 123; Sarthe et Mayenne 118 à 119; Berry, Bourbonnais et Auvergne 118 à 119; Aisne, Champagne, Brie 118 à 120.

Escourgeons de Beauce 112 à 115; Vendée, Poitou, Charente et Anjou 110 à 112; Champagne et rayons de l'Est 110 à 111.

Orges et escourgeons de mouture, suivant qualité et provenances 100 à 108. Assez bonne demande en orges d'hiver de semence, spécialement recommandées pour la malterie.

SARRASIN. — Les récoltes se poursuivent parfois dans des conditions assez difficiles; elles donnent à peu près partout des résultats satisfaisants; on enregistre certainement des augmentations de rendement, surtout dans les Côtes du-Nord et le Morbihan, où les floraisons ont présenté la plus belle harmonie.

OFFRES et DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessités par la correspondance pour renseignements, frais évalués à 2 francs par annonce.

Toute insertion ayant un caractère commercial ou industriel devra être transmise à la PUBLICITÉ DE L'OUEST, 11, rue de la Fosse, à Nantes.

OFFRES

110. — A vendre, 1/2 muids châtaignier vides d'un vin, et barriques neuves et usagées (chêne ou châtaignier). S'adresser à M. Luzet, tonnelier, à Saint-Julien-de-Concelles.

120. — A vendre, cause manque pied, Basset Griffon Vendéen, bon lanceur et meneur, 5 ans, taille 41 cent, blanc et orange, sain. Prix 150 francs.

121. — A vendre d'occasion, broyeur de pommes Simon frères, 3 lames de 14 cm., ayant peu servi. Très bon état.

122. — A vendre, barriques, 1/2 barriques nantaises, neuves, chêne ou châtaignier, fûts de 40 à 60 litres chêne, neufs. S'adresser à M. Aubert Léandre, à La Verrenne (Maine-et-Loire).

123. — A vendre, Vannaise Merlin n° 3, avec monte-paille se repliant sur elle. Bon état.

124. — A vendre, chienne briquette, 5 mois, issue de bonne race. Prix avantageux.

125. — On offre, environ 27 quintaux blé Hybride Vilmorin 23 pour la semence, blé trié et garanti à 98/99° de germination; 215 fr. les 100 kilos, logés gare Landemont (M.-et-L.). Echantillon déposé au Syndicat.

126. — A vendre, 50 quintaux environ blé Hybride Vilmorin 23 triés, issu de sélection. 205 francs les 100 kilos nus, départ Saint-Mars-la-Jaille.

127. — A louer, commune de Chauvé, ferme de 32 hectares, libre 1928. S'adresser sur rendez-vous, à M. Lechat, expert, 22, rue du Calvaire, à Nantes.

128. — A vendre, jument baie, 7 ans, 1 m. 62, apte à tous travaux.

129. — A vendre, environ 2,500 kilos blé de semence (Hybride Petit) sélectionné. 200 fr. les 100 kilos nus, départ Thouaré.

130. — A vendre, beaux plants de vigne greffés et producteurs directs recommandés, authentifiés et sélectionnés garanties. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur, Domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

DEMANDES

42. — On achèterait, chien d'arrêt marchant convenablement.

44. — On demande, 1 ou 2 chiens basets griffons vendéens pas vites, bons broussailleurs.

45. — On achèterait un coupé à un cheval. Très bon état.

46. — On cherche à louer, à proximité de Nantes et pour la Toussaint 1928, une ferme de 17 à 30 hectares, à prix d'argent ou de denrées.

47. — On demande chef vigneron pour diriger grand vignoble. Bons gages.

48. — Le Syndicat agricole de Saint-Aignan-de-Grandlieu serait acheteur de 30 à 40,000 kilos de pommes à cidre, livrables première quinzaine de novembre. Adresser offres, conditions et prix à M. Bronkhorst, président du Syndicat, à la Haute-Maison, Saint-Aignan-de-Grandlieu.

49. — On demande ménage cultivateur-basse-courier. Logé, nourri. (Environ de Nantes).

50. — Jeune homme, 15 ans, fort, demande place pour culture à la campagne.

51. — On demande un ménage, le mari agriculteur, la femme cuisinière; on prendrait un fils de 13 à 15 ans.

Farine basse de riz N° 1 (s. de 75 k.) 135 »
Remouloges de fèves » 127 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes. — Diminution de 2 francs par 100 kilos pour les livraisons faites de Chantenay.

Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains (sacs de 50 k.) 144 »
Coprah en farine (sacs de 50 k.) 151 »
Arachides ruisque en farine, extra blancs (sacs de 75 k.) Bordeaux 100 »
Arachides ruisque en farine, blancs (sacs de 75 et de 100 k.) 141 »
Arachides Coromandel en farine (sacs de 75 kilos) 138 »
Palmiste en farine (sacs de 50 k.) 137 »
Farine de manioc (sacs de 70 k.) 161 »
Cossettes de manioc (sacs de 60 kilos environ) 150 »
Avoine (sacs de 50 k.) 140 »
Blé noir (sacs de 100 kil.) 193 »
Maïs pour volailles (Les 100 k. nus) 127 »
Orge 150 »
Issues de riz 100 »
Sorgho en grains 116 »
Sorgho en farine 122 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes

Granulé condensé pour volailles (sacs de 100 k.) 125 »
Grande Pondeuse (sacs de 100 k.) 130 »
Farine de viande » 175 »
Poudre d'os alimentaire » 85 »
Farine d'os alimentaire » 90 »
Les 100 kilos logés sur wagon Verdon.

Aliments mélangés

Intensif 50 % mélasse (sacs 75 kil.) 119 »
Son mélassé » 136 »
Les 100 kilos logés sur wagon Chantenay.
Mélasse Say, 80 % mélasse (sacs de 75 kilos) 93 »
Son mélassé Say, 50 % mélasse (sacs de 50 kilos) 106 »
Paille mélassée Say, 50 % mélasse (sacs de 50 kilos) 72 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Produits des Etablissements Bertin

Aliment complet pour chevaux, 40 % avoine, 35 % mélasse (sacs de 50 kilos) 1 »
Sucroline, 30 % mélasse (sacs de 75 kilos) 90 »
Aliment « Optima » pour vaches (sacs de 75 kilos) 134 »
Aliment « Optima » pour porcs (sacs de 75 kilos) 139 »
Les 100 kilos logés, départ Nantes-Saint-Joseph.

Condiment Buton

Provoide engraisant et fortifiant pour tous animaux :
Sachets de 2 kilos 15 »
Sachets de 4 kilos 29 »
Franco toutes gares

Huiles diverses

Nous pouvons fournir à nos adhérents, des huiles pour Machines Agricoles, de première qualité, marchandises rendues franco de port; paiement 30 jours net, au Syndicat Central, à Nantes; en fûts de 160 et 170 kilos perdus, ou en bidons de 50 et 25 litres consignés.

HUILE ÉPAISSE

3 fr. 30 le kilo par fût de 170 k. env.
3 fr. 50 — — — 100 —
3 fr. 70 le litre par bidon de 50 litres
3 fr. 90 — — — 25 —

Cette huile épaisse, pour machines agricoles, convient spécialement pour le graissage pendant la saison chaude. Nous pouvons également fournir sur demande, des huiles demi-fluides, avec une réduction de 0 fr. 10 sur les prix ci-dessus; ou fluides, avec une réduction de 0 fr. 20 sur ce tarif.

RULES POUR EGREMEUSES DEMI-BLANCHES

4 fr. 10 le kilo par fût de 170 k. env.
4 fr. 30 — — — 100 —
4 fr. 50 le litre par bidon de 50 litres
4 fr. 70 — — — 25 —

Nous indiquerons, sur demande, aux intéressés, les prix d'huiles pour cylindres, pour mouvements, ou pour transmissions; ainsi que pour tous genres de moteurs agricoles ou industriels.

Savon Industriel

Par caisses de 50 boîtes de 1 k. : Fr. 425 » les 100 boîtes.
Par caisses de 25 boîtes de 1 k. : Fr. 430 » les 100 boîtes.
Par caisses de 15 boîtes de 1 k. : Fr. 436 » les 100 boîtes.

Tous ces prix s'entendent pour marchandise rendue franco Loire-Inférieure. Paiement 30 jours de fin de mois, net, au Syndicat.

En plus du fût pétrolier, les huiles sont également livrées :

En fûts de 100 k., facturés 40 fr. pièce.
En bidons de 50 k., facturés 30 fr. pièce.
En bidons de 30 k., facturés 20 fr. pièce.
En bidons de 10 k., facturés 7 fr. 50 pièce.

Ces emballages retournés en bon état, franco Chantenay, sont repris aux prix de facture.

Le Gérant : Th. FIGREE



PROPOSITION CHARITABLE. — Depuis 25 ans, gare le souffrir de l'humanité. Merveilleusement soulagée, le fera connaître gratuitement le secret de sa guérison à qui me le demandera. — Mme M.-H. HILAIRE, Moutiers-les-Mauxfaits (Vendée).

VINS et VIGNOBLES

Dans le Midi, les vins 1927 les plus inférieurs se traitent sur souches à environ 400 fr. la barrique. En ajoutant le port, ils reviennent en Loire-Inférieure à 425 fr. au moins, et leur qualité n'étant pas supérieure à celle de notre Othello, ceci nous donne une indication pour le prix minimum de nos vins les plus médiocres.

On signale dans le muscadet de notables pertes par la deuxième génération de cochylys. Les raisins pourrissent avant d'être murs. Certains vigneron, qui contre vents et marée étaient arrivés à conserver une récolte, voient disparaître des fruits si chèrement conservés.

La cochylys se chrysalidra vers le 25 septembre; d'ici là, quelle sera l'étendue de ses méfaits ? Que restera-t-il de ce qui a pu échapper à la culture, à la pyrale, au mildiou et au... mauvais temps ?

Confédération des Vignerons.

PANIER A VENDANGES

Nous pouvons fournir à nos adhérents des paniers en bois de peuplier, forme trapézoïdale, mesurant environ 40 x 28 x 18.

Départ Magasin Nantes : 4 fr. 90 la pièce.
— — — — — 4 fr. 75 par douze.

Marché Talensac

Nantes, le 16 septembre 1927.

	Amenés	Vendus	PRIX	
			P. bas	P. haut
Bœufs
Vaches
Veaux	407	407	5,85	7,25
Moutons	306	306	6,50	7,50
Agneaux

FOIRES et MARCHÉS

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

MOIS DE SEPTEMBRE

Lundi 19 : Guérande (La Madeleine), Vieilleville. — Mardi 20 : Legé, Maumusson, Le Temple. — Mercredi 21 : Macheoul, Montbert (Geneston), Rouans, Vigneux. — Jeudi 22 : Arthon, Plessé, Saint-Jean-de-Boiseau. — Vendredi 23 : Abbatretz. — Samedi 24 : Héric, Sévèrac, Saint-André-des-Eaux, Vuc.

Lundi 26 : Moisdon, Montoir. — Mardi 27 : Sion, Vallée, Varades. — Mercredi 28 : Guérande, Prinquiau. — Jeudi 29 : Guémené, Le Pallet, Riaillé, Saint-Michel-Chef-Chef. — Vendredi 30 : Assérac, Touvaix (Val de Morière).

Cours des Marchés de Gros

Sauf variations et à titre de renseignement

GRAINS et FARINES

Nantes, le 16 septembre 1927.

	1927	148 à 152
Froment	1927	148 à 152
Seigle	»	126 à 130
Avoine	»	102 à 106
Orge mouture	»	100 à 105
Sarrasin 1926	»	125 à 130
Farine	»	210 à 215
Son	»	61 à 67

amment couvert et la brume s'est généralisée... Nous avons eu cependant un peu partout d'assez belles journées, au cours desquelles les travaux de déchaumage et les récoltes d'arrière-saison ont pu se poursuivre comme tout dans des conditions irréprochables. Nous aurions donc tort de nous plaindre des événements météorologiques, qui nous annoncent l'automne.

Les betteraves sucrières et fourragères sont partout magnifiques, mais au dernier stade de leur évolution, elles supporteraient bien quelque coup de soleil. Les rendements seront certainement supérieurs à la moyenne des dernières années; la plupart des champs n'ont pas été affectés par l'excès d'humidité et les pluies continues qui ont tant attristé le mois d'août.

Nous en avons fini avec le blé, l'avoine, l'orge, le seigle; il ne doit plus sans doute rester nulle part de parcelle à couper, ou des gerbes à rentrer. Malgré l'interruption des travaux extérieurs, occasionnés par des averse intempêtes, il ne semble pas que l'on ait activé les battages en Beauce et dans le Centre, comme en Brie, Champagne et dans le Nord; beaucoup d'exploitants ont cru devoir le retarder pour une raison majeure, l'insuffisante sécheresse du grain.

Dans les régions où les maïs sont surtout cultivés pour la production des tiges fourragères, et nullement pour le grain, l'apparence est à l'heure actuelle très belle; on commence aussi à couper.

Les vendanges, les arrachages de pommes de terre tardives, de carottes fourragères, les troisièmes coupes dans les prairies artificielles, les coupes de regains dans les prés, les cueillettes de fruits à cidre et autres, etc., donnent de l'occupation aux agriculteurs de toutes régions, qui ont également à se soucier de la préparation des semences d'automne et aussi de divers semis de plantes potagères et fourragères.

BLE. — Nous avons noté la semaine dernière, que le relèvement du droit de douane à 25 fr., n'avait pas sensiblement influencé l'orientation des cours; même sur notre place, et en raison apparemment du peu d'empressement des acheteurs pour la grosse minoterie, la tendance calme s'était plutôt accentuée sur quelques provenances; mais depuis quelques jours, sur de nombreux marchés de nos principaux centres de production, et en dépit des offres plus régulières, plus abondantes, de la culture, dont les battages ont pris une certaine ampleur, on a eu l'impression d'un raffermissement. Ce n'est tout de même pas pour déclencher la baisse qui, obéissant aux suggestions des producteurs, le gouvernement a pris une mesure protectionniste, et il faut bien que cette mesure produise son effet naturel, c'est-à-dire l'augmentation du prix de vente des blés. Mais cet effet est peu sensible encore, étant donné les circonstances caractérisées par la progression des offres et le faible empressement des acheteurs.

SONS GROS et de belle qualité en disponible 60 à 64, en livrable sur les 4 et 6 mois d'octobre 72 à 75.

Sons ordinaires, principalement en fabrication des grands moulins de la région de Paris, en disponible 56 à 58, en livrable 66 à 68.

AVOINES. — Tous les récoltes sont terminées, mais non rentrées dans les régions extrêmes du Nord et de l'Est; les battages ont partout présenté de l'activité. En général, les qualités sont irréprochables, compte tenu des pertes plus ou moins appréciables occasionnées par et là par les pluies; les intempéries ont cependant plus affecté la paille que le grain. La demande est relativement active, et il y a d'assez nombreux engagements pour la graineterie du rayon de Paris comme pour celle des départements méridionaux, où la production est très au-dessous de la consommation. Le marché est donc apparemment plus animé aujourd'hui qu'aux

PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements s'adresser à la
PUBLICITE DE L'OUEST, 11, Rue de la Fosse, NANTES
Téléphone : 8.81

POMPES et motos-pompes pour les soutirages et transvasement des vins et moûts.

TUYAUX CAOUTCHOUC pour pompes et siphons, gommées intérieures spéciales pour cidres et vins.

EBULIOSCOPIES Lévesque et Malligand, pèse-moûts, pèse-alcool, pèse-vins.

BASCULES pèse-tonneaux, Mèches souffrées, bondes, robinetterie de caves, en bois et en cuivre.

TANINS acides tartrique et citrique, colles.

Tout le matériel et tous les produits pour une bonne vinification, chez

E. PILLORGET 2, Rue Guépin NANTES
Téléph. 15-86. — Compte postal 5649

Tout l'Ameublement

A. FOURNIER-GUERIN
—bûcherie-Tapissier—
4, Place Duchesse-Anne - NANTES

Mobilier de tous styles, Glaces, Sommier, Tentures, Tapis, etc...

LIVRAISON A DOMICILE

MOTEURS ÉLECTRIQUES neufs, occasion, tous courants, tous voltages

VENTE — LOCATION — ECHANGE

Atelier de rebobinage de tous moteurs
Installati. d'usines et de Châteaux

R. Pointière - J. Le Clech
Succursales
1, Rue Rameau, NANTES - Téléphone 16.52

VIN ROUGE supérieur depuis 295 francs la pièce de 205 litres, 3 échant. 3 fr. timb. post.

Mme LUCIENNE BARDON, propriétaire, Saint-Césaire-les-Nîmes, Gard.

A Vendre
MAINE-ET-LOIRE

Jouissance au 1^{er} Novembre 1928

1. Ferme, 30 hectares : 135.000 fr.
2. Ferme, 39 hectares : 240.000 fr.

s'adresser :
ALLAIRE, à Thouaré (Loire-Inf.) Téléph. 9.

Malades désespérés!
LISEZ & CROYEZ

GUERISON peu coûteuse, immédiate de l'anémie et son cortège : Neurasthénie, Vertiges, Dépression, Palpitations, Faiblesse nerveuse et de tous genres, Eczéma, Grippe, Bronchites, etc.

M^{lle} PINON, Institutrice libre
à NASSIGNY-VALLON (ALLIER)
fait connaître gratuitement le secret infailible d'un vieux médecin et de nombreuses références. Timbre pour réponse.

VENTE, ACHAT, LOCATION de
FUTS VIDES
Fûts pour vin, cidre, eau, purin, etc.

Etabl. Ch. GICQUIAU FILS
17, rue Général-Le Flô, DOULON-NANTES

VACHES BRETONNES pures pie-noire tureculines, chevaux, bidets et postiers.

DE LA GALE du cheval, chien, mouton, par une seule application. BOT, vétérinaire-élèveur, VANNES (Morbihan).

AMEUBLEMENTS-INSTALLATIONS COMPLÈTES
PLANS, DEVIS GRATUITS - LIVRAISONS GRATUITES PAR AUTOS

GRANDS MAGASINS **DECRE** NANTES

Etablissements H. BARBOT
à TROYES (Aube)

Brabants
112 à 162 kilos

PRIX à partir de 460 fr.

Cultivateurs, demandez notre Catalogue et retenez bien ceci :
Aucune Maison ne peut rivaliser avec nos Prix
ACIER PREMIERE QUALITE
— GARANTIES LES MEILLEURES —

BANQUE
DE LA
LOIRE-INFÉRIEURE

Albert DELIMELE et C^o
22, Rue du Calvaire, 22
NANTES

Ordres de Bourse
Subscriptions à toute Emission

À la ferme comme à l'atelier

se pose le problème de la main d'œuvre. Il vous faut un moteur. Mais lequel?

le Moteur DOLLÉ
par sa consommation réduite et sa construction scientifique, par son équipement exceptionnel et la sécurité qu'il vous donne,
SERA VOTRE MOTEUR

Etablissements DOLLÉ
VESOUL

MOTEURS DOLLÉ
MOTEURS DOLLÉ

SUCCURSALE DE NANTES : 1, PLACE DE LA MONNAIE. — Tél. 24.37 et 32.48

Une Grande Compagnie d'Assurances qui continue à aller de l'avant, c'est la...

COMPAGNIE DU SOLEIL-VIE
44, Rue de Châteaudun - PARIS

A) Qui, sans majorer ses tarifs, fait participer ses nouveaux contrats d'assurance mixte sur une tête dans la proportion de 50 % des bénéfices réalisés dans cette catégorie et qui élargit les conditions générales de ses polices.

B) En garantissant sans surprime les risques de voyages dans le monde entier dès la signature du contrat.

C) En garantissant les risques de voyage en avion commercial.

D) En garantissant les risques d'aviation en temps de paix pour les militaires accomplissant une période de réserve pendant les heures de vol réglementaires.

E) Qui pratique l'assurance sans visite médicale jusqu'à concurrence d'un capital de 15.000 fr.

DOTATION DES ENFANTS - RENTES VIAGÈRES

Assurez-vous sur la Vie à la COMPAGNIE DU SOLEIL
Prenez une garantie contre un décès prématuré et faites en même temps une opération avantageuse.

Pour tous renseignements, s'adresser à :
M. CARON, Agent Général, 8, Rue de l'Ecluse - NANTES

Pour tout ce qui concerne **L'ÉLECTRICITÉ**
ÉCLAIRAGE - CHAUFFAGE - APPAREILS DOMESTIQUES - FORCE MOTRICE

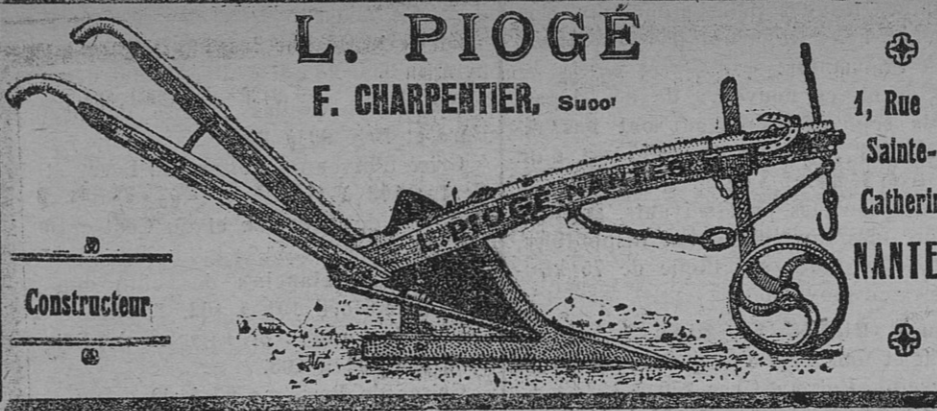
Adressez-vous à la **SOCIÉTÉ NANTAISE D'ÉLECTRICITÉ**
23, Rue de Strasbourg à NANTES

GRAND CHOIX DE LUSTRIERIE — DÉMONSTRATIONS, CONSEILS ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS

L. PIOGÉ
F. CHARPENTIER, Succ^r

1, Rue Sainte-Catherine
NANTES

Constructeur



PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE
1, Rue Haudaudin, 14, Quai de l'Hôpital - NANTES

O. PILLET, pharmacien —> TÉLÉPHONE 9.08

DEPOT DE TOUTES LES SPÉCIALITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
— BAISSÉ DE PRIX —

Elle se faisait peur à elle-même....

Vous avez souvent dit cela d'une amie, d'une parente, peut-être de vous-même. Prenez garde ! Il ne faut pas laisser le mal s'installer à demeure dans un organisme déjà fatigué et prêt à accueillir les mauvais germes de la maladie. Réagissez, ne vous laissez pas aller, et, au premier signe de fatigue, si vous vous sentez facilement déprimée, si vous manquez d'appétit, prenez de la

TONITRINE

Cette préparation remarquable rend en effet, par sa judicieuse composition, la vitalité, la « tonicité » à chaque cellule de l'organisme. Fortifiant de choix, elle s'emploie avec un succès certain dans tous les cas de lymphatisme, d'anémie, de neurasthénie. D'action énergique et sans danger, elle se prend sous une forme agréable : le contenu d'un flacon versé dans une bouteille de bon vin rouge ou blanc, de Malaga, Banyuls ou autre vin de liqueur, fait économiquement un litre de vin reconstituant de grande efficacité.

La Tonitrine est en vente chez votre pharmacien. Prix : 5 francs, impôts compris. A défaut, écrire Laboratoires Saint-Yves, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

MACHINES A TRICOTER
aux Prix de Fabricant et munies des derniers perfectionnements
Tout le matériel de Bonneterie en général.
Réparations et Transformations,
Vente au Comptant et à Crédit

LAINES - SOIES - COTON
Catalogues et Echantillons Gratuits sur demande

LA TRAVAILLEUSE à NANTES - Tél. 33.52
15, rue Mercœur et 2, rue du Général-Meurier

La Chasse!
Armes - Munitions
Articles de Chasse

Maison GOUIN
Rue Paul-Baudry
LA ROCHE-SUR-YON

VERITABLES
Fusils "DARNE" et "CHARLIN"

Cartouches de grande précision
Réparations soignées et garanties

Grande Baisse sur les Munitions

PENDANT LES CHALEURS
— LE —
CAFÉ-LIQUEUR
étendu d'eau glacée
ou d'eau de Seltz

Désaltère et Tonifie

SE CONSOMME AU PETIT VERRE

Il bonifie
une Tasse de Café

H. VRICHAUD Fils, Dist^r, Luçon
MAISON FONDÉE EN 1812

VINS LUNEAU-GRIFFON
Qual Baco
— NANTES —

MAISON DE CONFIANCE
PRIX FIXE

B LIBAUD
2, Place Napoléon - La Roche-sur-Yon

BICYCLETTES, MOTOS
(1^{er} Marques et les plus grands Succès)

MACHINES A COUDRE
ÉCRÉMEUSES
TRICOTEUSES
(Leçons gratuites)

Ventes - Echanges
Réparations garanties

Si vous désirez
BANDAGES, CEINTURES, BAS VARICES
aux meilleurs Prix, adressez-vous à
HERBORISTERIE NOUVELLE
1, Rue Archa-Sèche (près Place Royale), NANTES
— CONSEILS GRATUITS PAR SPÉCIALISTE —

Levures Sélectionnées
César BOSS
de
BESANÇON

Améliorez vos vins,
Augmentez leur richesse alcoolique,
Assurez-vous de leur bonne fermentation
et de leur bonne conservation,
Développez leurs qualités et leur bouquet.

en employant sur vos moûts
— avant toute fermentation —
les LEVURES BOSS

Bien exiger la marque. Se méfier des contrefaçons

DEFOXEZ VOS NOAHS
par le traitement complet à base de
LEVURES BOSS

Les Noahs traités selon notre méthode
seront absolument francs de goût
et leur couleur sera celle des meilleurs
vins de notre région.

Tous ces produits sont légaux.
Spécialité de TANINS d'Alsace à l'alcool,
qualité extra, acides tartriques,
acides citriques, métabisulfite de potasse,
phosphate d'ammoniaque, etc...

S'adresser à
E. PILLORGET
fabricant de bouchons
Matériel moderne pour caves et chals
2, rue Guépin - NANTES
Téléphone 15-86

Conseils et renseignements gratuits
par correspondance. — Mettre un timbre
pour la réponse.

**LOCOMOBILES
PRESSES
BATTEUSES**

ALBARET
RANTIGNY (Oise)

Un Age de Brabant qui résiste...

FOIRE DE NANTES

La Démonstration de la Supériorité des Ages Nervurés et Thermiqués des Charrues "HUARD" a obtenu le plus vif succès (un age « Huard » de 12 kil. 500 pour brabant de 95 à 115 kil., supporte un tracteur de 2.000 kilogs ; un age ordinaire plein, du même poids, ne peut résister qu'à 700 kil.).

Les Etablissements Huard sont, sans contredit, les plus importants de France pour cette spécialité. Leur production annuelle de Charrues-Brabants dépasse vingt mille.

Le Ministre des Colonies ne pouvait manquer de donner une attention spéciale à ce stand, car les Charrues Huard sont actuellement les plus répandues en Algérie, à Madagascar et aux Colonies.

... LE DANGER. —
Tous les agriculteurs connaissent les graves ennuis d'avoir l'âge de leur brabant faussé en cours de labour : arrêt du travail, perte de temps, frais élevés de réparation, etc...

A peine réparé, cet âge peut, plus facilement encore, être faussé une seconde fois, puis une troisième, etc...

... LA SÉCURITÉ. — Tous ces ennuis, les agriculteurs peuvent les éviter, en faisant l'acquisition d'un Brabant « HUARD », avec AGE NERVURÉ ET THERMIQUÉ. Cet âge est garanti avoir une résistance DEUX ET TROIS FOIS PLUS GRANDE QU'UN AGE ORDINAIRE. Ainsi :

une charrue de 95 kil.	peut supporter un attelage de 2 chevaux
une charrue de 130 kil.	— 4 chevaux
une charrue de 150 kil.	— 6 chevaux
une charrue de 200 kil.	— 8 chevaux

... DES GARANTIES. —
Tout age "HUARD" est livré avec un certificat d'épreuve et de garantie. Si, par impossible, il lui arrivait accident, il serait immédiatement et gratuitement remplacé.

Aucun autre constructeur, aucun, ne peut offrir les mêmes garanties.

L'acquisition d'un Brabant "HUARD" avec age nervuré et thermiqué, s'impose donc à tout agriculteur soucieux de son temps et de son argent.

Etablissements HUARD & C^o, CHATEAUBRIANT (Loire-Inf.)
TÉLÉPHONE 13